



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE N°9 DU 20/08/2025 EN VISIOCONFÉRENCE

Présents :

- Mesdames, Sophie Martella-Santi, Florence Fouret, Florence Jenty, Clara Baron et Colette Daudier,
- Messieurs, Daniel Costes, Sébastien Quimbre Patrick Mestadier, Michel Mercier, Jacques Daudier et Roland Frey

Début de réunion : 20h08

1 – Nomination des deux candidates aux délégations Nord Picardie et Midi-Pyrénées

La présidente présente les candidatures, une seule par délégation :

- Madame Valérie Didnik pour la délégation Midi-Pyrénées.
- Madame Angélique Ricard pour la délégation Nord Picardie.

Après débat il est voté :

Pour la délégation Midi-Pyrénées : 10 votes « pour » et 1 « abstention » pour Mme Didnik.

Pour la délégation Nord Picardie : 11 votes « pour » pour Mme Ricard.

Le comité convient à l'unanimité qu'il est important de rappeler le rôle du délégué.

2 – Bilan NE WUT

Les documents ayant été envoyés par mail au préalable, la présidente interroge le comité sur leurs éventuels commentaires ou remarques.

M. Daudier demande à ce qu'une dépense ne soit pas imputée à la NE, la rectification est faite. A ce jour il manque quelques éléments qui seront revus ultérieurement

3 – Nomination Mme Caroline Geerts en tant que juge formateur

La présidente propose la nomination de Mme Caroline Geerts au titre de juge formateur

Le comité ne s'y oppose pas , il est décidé de présenter son dossier à la SCC.

4 - Création d'un groupe de travail de réévaluation des tarifs épreuves utilisations / adhésions / RE / NE

Il est constaté que les tarifs n'ont pas évolué depuis plusieurs années alors que les coûts des frais eux ont considérablement augmentés.

Il est proposé de créer un groupe de travail en vue de réévaluer l'ensemble des tarifs appliqués au sein du CAT.

Mme Fouret, Mme Martella-Santi, M.Mestadier et M. Costes se proposent et feront une présentation lors de la prochaine réunion.

Il est cité l'exemple du coup de feu à 5 euros alors qu'il peut amener à une cotation.

6 – Feuille rose

La présidente exprime la difficulté de récupérer les données pour réaliser les feuilles roses. Jusqu'à présent , cela était géré par Melle De France qui malgré nos sollicitations ne nous donne pas de nouvelle.

M. Daudier explique avoir la possibilité de les faire via AURACLE.

Il se propose de partager les données et de vérifier ensemble les données.

Un groupe composé de M. Daudier , M. Costes et M.Quimbre va se constituer afin d'étudier les fichiers et voir ce qui est réalisable.

La présidente précise qu'il n'est pas normal que seul une personne ait accès aux feuilles roses et que cela ne doit pas se reproduire.

En tout cas à ce jour le comité est bloqué, la présidente informe avoir contacté Melle Agnès de France, il y a plus de 3 mois pour avoir accès aux fichiers, la réponse de Melle Agnès De France n'a pas été dans le sens souhaité.

7 - Informations concernant les coupes de France Grands et Petits gibiers

M.Costes prend la parole et rappelle que la Coupe de France de Broussaillage sur Grand Gibier aura lieu le 4 et 5 octobre.

La grille de sélection a été faite et sera mise en ligne sur la Newsletter qui annoncera l'événement.

L'appel à candidature y sera fait avec une date butoir pour candidater au 7 septembre , afin d'avoir le temps de tout vérifier au niveau dossier et règlement.

M. Costes présentera le budget en prenant en compte les récompenses et dotations.

8 – Points sur les sujets à traiter actuellement et informations diverses

- La présidente remercie M. Daudier d'avoir donné l'accès à OVH Cloud, l'hébergeur du site internet, ce qui va permettre de mieux suivre la gestion de notre site (factures, accès, volume de données, ...).
- Mme Jenty , qui avait au préalable envoyé aux membres du comité un « projet » de courrier à l'attention des juges de conformités au standard du groupe 4, explique l'intérêt de sensibiliser les juges du groupe 4 sur l'hypertype, de stopper certaines dérives, rappeler le rapport hauteur longueur etc.... Il est également en projet de faire le même courrier aux ACT pour diffusion auprès des juges étrangers.

- Il est évoqué l'intérêt de faire de l'information sur la race teckel et les couleurs reconnues. Il est constaté une multiplication de teckels crème ou autres couleurs que nous voyons de plus en plus et qui n'appartiennent pas au standard de la race, mais sont « à la mode ».

Des affiches sont en cours d'élaboration, sous diverses formes : BD, livrets, newsletter

- Mme Fouret informe recevoir beaucoup de demandes de personnes ayant acheté un teckel non LOF et qui souhaitent connaître les démarches pour qu'il soit LOF. Elle demande de prévoir un petit texte dans la prochaine Newsletter sur le parcours à faire.

- M. Costes demande une rectification concernant l'épreuve du Terrier Naturel. Après contact avec les clubs du 3^{ème} groupe, il est proposé d'harmoniser l'obtention du CACT à 190 points. Le comité accepte à l'unanimité.

- M. Frey rappelle que les obsèques de Mme Bandel ont lieu demain, il est missionné pour acheter une composition florale au nom du club.

- M. Mercier demande pourquoi la Régionale d'Élevage en Ile de France du mois de septembre a été annulée.

Cette RE aurait dû se faire en même temps que le salon « Planète chien » à Fontainebleau, or celui-ci a été annulé.

- M. Daudier demande suite à la lecture du PV de l'assemblée générale que soit ajouté quelques éléments qu'il avait mentionné. La présidente accepte sa demande et lui propose de lui faire un droit de parole dans une prochaine NL.

Il est rappelé que le PV est une synthèse de la réunion.

- Mme Fouret informe avoir entrepris les démarches pour trouver une autre assurance et que cela relève du parcours du combattant. Un devis de la MAIF est en attente et dès réception de tous les devis, elle les communiquera à l'ensemble du comité.

Il est évoqué la NE 2026 et la date prévisionnelle, le Championnat de France de la SCC ayant lieu fin juin , il est convenu de la faire en août. Des recherches sont en cours pour trouver le lieu idéal. La présidente remercie tous les membres du comité et clôt la réunion.

Fin de réunion du 20 aout 2025 à 22h20.

Compte rendu validé le 05/10/2025

cr envoyé par mail le 17 septembre aux membres du comité.

Conformément à l'article 16 des statuts, à défaut d'observations, le procès-verbal sera réputé approuvé.

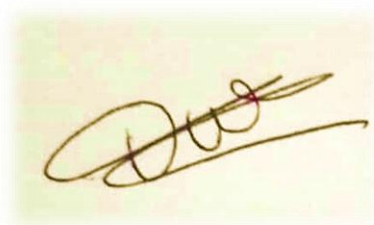
La Présidente

Mme Sophie SANTI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Martella Santi', written on a light-colored background.

La Secrétaire

Mme Florence Fouret

A handwritten signature in brown ink, appearing to read 'Florence Fouret', written on a light-colored background.